

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONI & Cie. Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUÉBEC, 9 DÉCEMBRE 1886

Une série de faits accablants

Ce que nous coûte le régime tory

Formidable indictment

Les mécréants politiques qui nous gouvernent à Ottawa avec la férule et dans l'intérêt de l'orangisme, ont la manie effrontée de se donner comme des administrateurs sans pareils. La position financière dans laquelle ils ont placé le pays montre assez ce qu'il faut penser d'eux et chaque citoyen n'a qu'à vider sa bourse pour voir sous quelle espèce de gouvernement il vit et juger à sa valeur la néfaste administration de cette cohue ministérielle où l'orangisme a le haut du pavé. Cependant, pour mieux faire saisir les causes multiples du résultat général que tout le monde déplore, nous allons donner quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt pour ceux qui aiment à connaître comment nous sommes gouvernés.

Voici quelques-unes des parties du bilan de nos bleus orangistes.

Ils ont obéré les finances. D'après les comptes publics, la dette au 1er juillet 1878 était de \$174,675,834 et d'après la déclaration faite en chambre par le ministre des finances, au 1er mai 1886, elle était de \$281,433,629, ce qui donne l'effrayante augmentation de \$106,957,795, que nous devons à ces épouvantables dissipateurs dans le court espace de huit ans. Cela fait en moyenne une augmentation de \$13,344,724 par année.

Ils ont augmenté les frais du service civil dans une proportion considérable. Ces frais, qui n'étaient que de \$823,369 en 1878, sous le gouvernement Mackenzie, ont été de \$1,139,495 sous le gouvernement Macdonald, en 1885, ce qui fait une augmentation de \$316,126, ou près de 50 pour 100.

Ils ont porté les pensions et le fonds de retraite qui étaient de \$212,430.96 en 1878, à \$293,515.59, ce qui fait une augmentation de \$81,084.63, ou plus de 38 pour 100. Ce n'est pas surprenant. En 1878, le nombre des membres du service civil recevant des pensions était de 247. Du 30 juin 1878 au 30 juin 1885, il est mort 138 de ces pensionnaires, de sorte qu'à cette dernière date, il n'en restait que 109. Or, en consultant le tableau des pensions payées en 1885, on trouve que le nombre des pensionnaires était de 435, de sorte que de 1878 à 1885, notre gouvernement orangiste a mis à la pension, en grande partie pour faire place à des favoris, 326 employés. Du reste, pendant les sept années, ce bon gouvernement a fait plus de 1000 nouvelles nominations d'employés, ce qui explique l'épouvantable augmentation des dépenses de cette branche du service public.

On voit que pour l'année finissant le 30 juin 1878, les libéraux ont dépensé \$618,035.38 pour la législation, tandis que leur successeurs au pouvoir ont dépensé pour le même objet une somme de \$649,538.35 en 1885, ou \$31,502.97 de plus que les libéraux, que nos bons bleus voudraient faire passer pour de mauvais administrateurs.

La police montée du Nord-Ouest a coûté \$334,748.50 en 1878 et en 1885 elle émerge au trésor pour le montant relativement énorme de \$564,219.64, ce qui fait une augmentation de \$228,501.14, ou plus de 68 pour 100.

Mais cette affreuse augmentation n'est rien comparativement à celle de la Milice et de la Défense qui, de \$618,135.58 en 1878, s'est élevée

graduellement, sous l'administration orangiste, à \$2,707,757.77 en 1885, ce qui fait une augmentation de \$2,089,621.19, ou environ 378 pour 100. Il ne faut guère s'en étonner, puisque ce service est dirigé par le fameux *trinqueur* orangiste de Winnipeg, ce Don Juan qui a nom Sirap Caron, une nullité qui n'a jamais pu, avec l'exercice de sa profession, gagner le sel nécessaire pour assaisonner son potage.

Les frais d'administration de la justice, qui étaient de \$564,920.11 en 1878, se sont accrus de \$62,332.45, puisqu'ils ont été de \$627,252.56 en 1885.

On payait en 1878 pour l'immigration \$180,691.44, et pour le même objet, il a été payé en 1885, sous le régime orangiste, \$566,408.01, ce qui fait une augmentation de \$325,716.57, ou plus de 180 pour cent. Plus de cinq mille piastres sont ainsi sacrifiées en pure perte pour faire venir ici des immigrants d'Europe qui ne font qu'un court séjour dans le pays et cela dans un temps de crise où nos compatriotes émigrent de leur côté pour aller chercher ailleurs du travail dans les manufactures attendu que le tarif ruineux de l'administration orangiste met notre industrie agricole aux abois et force une partie de notre population rurale à prendre le chemin de l'exil.

Les frais de perception des droits d'entrée sur les importations ont de même été toujours croissants, depuis que nous sommes sous ce que les journaux ministériels ont encore l'audace d'appeler le régime de l'économie. Ces frais étaient de \$714,527.77 en 1878, et ils se sont élevés à \$791,537.91 en 1885, ce qui fait une augmentation de \$77,010.14. On remarquera qu'en même temps que se produit cette augmentation dans le service des douanes, la somme des droits perçus est allée en diminuant ces dernières années, puisqu'ils ont été comme suit: en 1883, \$23,009,582.48; en 1884, de \$20,023,890.14; en 1885, de \$18,935,428.10.

On constate les mêmes gaspillages, mais sur une bien plus grande échelle, dans la perception des droits d'accise. Cette perception qui se faisait en 1878 pour \$215,024.50 seulement, a coûté en 1885, sous le gouvernement orangiste, \$309,268.29, ce qui fait une augmentation de \$94,243.79, ou d'un delà de 44 pour 100.

Les "dépenses diverses", qui n'étaient que de \$81,167.81, sous l'honnête administration de M. Mackenzie, ont été de \$479,680.05, sous le régime de l'orangiste Macdonald. Cela fait une augmentation de \$398,492.24, ou de plus de 490 pour cent. C'est tout simplement révoltant.

L'administration des terres fédérales a coûté \$87,628.52 en 1878, et \$178,727.29 en 1885, ce qui donne une augmentation de \$91,098.77, ou plus de 100 pour 100.

En 1878, le gouvernement Mackenzie payait \$421,503.66 aux sauvages et ils étaient contents et paisibles. En 1885, l'administration orangiste de Sir John leur a payé \$1,109,604.06, ce qui fait une augmentation de \$688,100.40, ou plus de 163 pour 100, ce qui n'empêche pas qu'ils étaient en révolte à cette dernière époque, grâce à l'incurie et à la mauvaise administration du département de l'Intérieur, mais surtout aux pratiques immorales et à la malversation d'un bon nombre de ses employés.

L'administration des pêcheries a coûté \$93,262.28 en 1878 et \$273,174.78 en 1885, ce qui fait une augmentation de \$179,912.50, ou environ 193 pour 100. Pourtant, depuis 1878,

une décision du conseil privé a enlevé au gouvernement fédéral le contrôle des pêcheries de l'intérieur, en sorte que les dépenses de ce service auraient dû diminuer proportionnellement: or, au lieu de diminuer, elles ont augmenté dans l'énorme proportion que nous venons de constater.

Le service des côtes et des phares a coûté \$461,967.71 en 1878 et \$532,446.12 en 1885. Augmentation: \$90,478.41, ou près de 20 pour 100.

Le coût des travaux publics, imputables aux dépenses ordinaires, a été de \$998,594.70 en 1878, sous l'hon. M. Mackenzie, et de \$2,302,362.74 en 1885, sous le trop fameux chevalier aux \$32,600. C'est une augmentation de \$1,303,768.04, ou plus de 130 pour 100. L'art avec lequel ce brave homme sait manipuler les *extra* explique assez comment il se fait que depuis deux ans il a pu, sans la moindre difficulté, payer plus de \$50,000 à l'illustre Sénécald ou ses proxénètes pour acheter *Le Monde et La Presse*, puis satisfaire en sus les appétits gloutons qui font dans ces deux feuilles. Pourtant, ce n'est pas tout. C'est Sir Hector, ce brave chevalier qui ne doit sa fortune politique qu'à l'exploitation des préjugés religieux; c'est Sir Hector, nous l'affirmons sans crainte, qui fournit aussi à la boutique orangiste du *Mail* les moyens d'existence, qui taille ces pauvres entrepreneurs au profit de Bunting et de sa bande. Ainsi s'explique l'utilité du ministre des travaux publics auprès de son vieux orangiste qui, au fond, le déteste autant que les honnêtes gens le méprisent.

Tous ces chiffres que nous venons de donner, d'une éloquence accablante pour nos adversaires et que nous les défions de contester, sont puisés de première main aux sources officielles, dans les comptes publics tels que publiés sous le contrôle immédiat de l'hon. M. McLellan, cette incapacité prétentieuse qui préside à la ruine de nos finances sans apporter une idée, un moyen, une réforme utile pour essayer au moins de remédier à ce déplorable ordre de choses.

Ils criaient contre les taxes, et pourtant que voyons nous? A peine y avait-il un an qu'ils étaient installés sur les bancs du trésor qu'ils décrétaient des taxes—qui enlevaient au peuple plus de \$1,500,000 en 1880, et près de \$5,000,000 l'année suivante—additionnelles annuelles réparties pour la plupart sur les objets nécessaires à la vie, pour renchérir le prix de toutes choses, même sur certaines matières brutes requises pour certaines industries, pour arrêter l'essor industriel du pays. Mais cela ne suffisait pas encore à l'avidité de nos cormorans bleus orangistes et ils venaient d'imposer de nouveau des taxes—auparavant abolies—sur certains articles de nécessité première, pour faire payer ainsi à chacun, même les plus pauvres, les méfaits et les vices de leur mauvaise gestion financière.

Cependant, cette avalanche de taxes n'a pas empêché les déficits de pleuvoir sur nos têtes: \$1,937,999.42 en 1879, \$1,543,227.76 en 1880, \$2,240,058.90 en 1885, dont ils grèvent notre dette nationale, parce qu'ils négligent par système d'équilibrer le budget en proportionnant les dépenses aux recettes. Voilà les bienfaits que ces soi-disant économistes ont procurés au pays.

Et que dire d'eux en ce qui touche à cette grave question de la moralité publique, moralité dont ils promettaient d'élever si haut l'étendard! Les scandales qui souillent l'atmosphère politique depuis huit ans sont là pour proclamer que, sous ce rapport en

core, ils ont affreusement forfait à la mission de salut qu'ils s'attribuaient dans leur hypocrisie. Le *job* O'derdonk, les *jobs* du Pacifique, les *jobs* du *Mail*, du *Montreal Gazette* et de tous les journaux mercenaires, le *job* Beaty Woodworth, les *jobs* de Sir A. P. Caron avec le chemin de fer du lac St Jean, de M. Chapleau avec le chemin de fer de Pontiac, celui de Saint Agathe, etc., les *jobs* de Sir H. Langevin avec le chemin de fer de Sorel et celui de la Baie des Chaleurs, sans couvrir du nom de son cousin Armstrong, celui du chemin de fer de Témiscouata, en faveur de son beau frère qui en est le président; le *job*, en voie de perpétration, de l'abandon du chemin de fer des Piles à Sénécald pour le ramener dans le bercail; le *job* malheureusement perpétré de l'achat du chemin de fer du Nord pour \$5,000,000, c'est à dire un million de plus que la province ne l'a vendu, pour mettre ce million dans le gousset de Chapleau et son compère Sénécald, les *jobs* de Valia et d'une foule d'autres députés qui ont accaparé tout ce qu'il y a de plus précieux dans le Nord-Ouest, afin de mieux s'arrondir le ventre et de s'aplatir d'autant le cœur en face des agressions de l'orangisme; les malversations des principaux employés préposés à l'administration des affaires des sauvages du Nord-Ouest; l'achat indirect de la plupart des députés ministériels, en violation de la moralité politique et de l'indépendance du

parlement; voilà autant de stigmates qui dénoncent le gouvernement actuel comme étant le plus corrupteur, le plus corrompu qu'on ait eu à souffrir depuis les temps néfastes qui précédèrent 1837.

En présence de ces faits, maintenant que nous avons pour nous instruire cette cruelle expérience du peu que valent les promesses de ces charlatans bleus orangistes, quel est celui qui serait assez absurde, assez peu de son temps, pour ajouter foi aux promesses mensongères des seides qui forment l'entourage du Grand Orangiste? Assez longtemps, ce nous semble, on a joué la comédie bleue à Ottawa.

Ces suppôts de l'orangisme qui ne cherchent que la destruction de nos plus chères libertés, ces plats valets d'un premier ministre qui se croit à lui seul plus de de puissance et de droits que le peuple, ces guérisseurs de tous maux qui vont partout vantant leurs pilules dont on paie la façon par trop cher depuis huit ans, sont déjà jugés sur leurs actes à leur juste valeur. Prochainement la nation aura l'occasion de se débarrasser de leurs funestes services et ce serait un crime si elle n'en profitait pas pour les remettre dans l'impuissance de nuire en leur arrachant de haute lutte le pouvoir qu'ils ont escamoté sous de faux prétextes. Tout cela, soit dit en passant, dans le style de la *Minerva*.

Les élections au Manitoba

C'est aujourd'hui que se font les élections générales pour la législature du Manitoba.

Voici la liste exacte des candidats:

Libéraux	Conservateurs	Indépendants
Rockwood..... S. J. Jackson	W. F. Hagel	
Lakeside..... K. Mackenzie	J. Mawhinney	
Minnedosa E..... J. Crerar	J. Gillies	
Minnedosa O..... J. W. Shanks	Hon. D.H. Harrison	
Beautiful Plains... J. Crawford	J. A. Davidson	
Russell..... Jas Fisher	E. P. Leacock	
Shoal Lake..... R. Nelson	Hon. C.E. Hamilton	
Dunnis..... D. McLean	Z. Routledge	
Brandon E..... J. A. Smart	George Winters	
Brandon O..... W. F. Sifton	J. N. Kirchoffer	
Turtle Mountain... F. M. Young	Geo. Morton	
Cypress..... R. Thompson	G. A. F. Andrews	
Lorne..... J. A. Macdonald	H. Pentland	
Dufferin S..... W. Winram	Ferris Bolton	
Portage la Prairie. Jos. Martin	W. P. Smith	
Emerson..... Hon. J. C. Biggs	C. S. Douglass	
Springfield..... J. B. McArthur	Thos Smith	T. H. Corregan
Winnipeg S..... W. F. Luxton	W. B. Scarth	
Woodlands.....	J. B. Robinson	{ Mark Fortune W. Wagner
Kildonan..... John Sutherland	John McBeth	
St Andrews..... J. H. Cooleugh	Hon. J. Norquay	
Dufferin N..... R. P. Roblin	Hon. D. H. Wilson	
Winnipeg N..... E. J. Conklin	E. L. DREWERY	
Assiniboia..... J. M. Rose	Hon. A. Murray	
Cartier.....		T. Golley
St Boniface.....	Hon. A.A. LaRivière	} (accl.)
St François Xavier	Jos. Bourke	
Verandrie..... Gagnon	Prendergast	
Westbourne..... T. N. Brown	Hon. C. P. Brown	
Souris..... A. M. Livingston	J. P. Alexander	
Morris..... A. F. Martin	Hy. Tennant	Col. Osborne Sm
Norfolk..... S. J. Thompson	T. W. Gilbert	
St Clement..... W. Robinson		D. Glass
Mountain..... Thos Greenway	A. Rogers	
Caril.....	{ Roger Marion Martia Jérôme	

Nous serons probablement en mesure de donner dès demain à nos lecteurs des nouvelles du scrutin. Ces nouvelles ne seront pas connues à Winnipeg avant minuit; mais nous avons fait les arrangements nécessaires pour qu'elles nous soient transmises de bonne heure demain matin.

Quel sera le résultat? Il est difficile qu'il soit absolument aversé au gouvernement Norquay, en dépit de la réaction considérable qui s'opère par toute la Puissance contre le régime tory.

Le Manitoba est une nouvelle pro

vince qui a été pour ainsi dire créée, bâtie, installée par la compagnie du Pacifique et autres grandes compagnies qui font là bas l'œuvre du gouvernement qui les a gorgées et enrichies.

Il n'y a pas de doute que l'influence de ces compagnies puissantes, jointe au patronage et à l'influence dont disposent les deux gouvernements, fédéral et local, empêcheront le sentiment public de s'affirmer avec autant de vigueur que s'il eût été laissé libre.

C'est bien là aussi le calcul de nos adversaires, puisque le *Quotidien*, se faisant l'écho des journaux ministériels

de l'ouest, disait dès le 13 novembre dernier :

"On ne croit pas qu'il soit élu un seul gâté à Manitoba, dans les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique aux prochaines élections. Soit 15 votes en faveur du gouvernement. Cela n'est pas étonnant quand on sait que les gâtés ont combattu violemment la prompte construction du Pacifique."

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître aujourd'hui les calculs des libéraux du Manitoba, tels qu'ils nous sont communiqués par un des hommes les plus marquants de la province des prairies.

Les comtés suivants éliront probablement des libéraux francs :

- Rockwood, Lakeside, East Minnedosa, West Minnedosa, Beautiful Plains, Russell, Shoal Lake, Dennis, East Brandon, West Brandon, Turtle Mountain, Cypress, Lorne, South Dufferin, Portage la Prairie, Emerson, Springfield, South Winnipeg, Mountain, North Winnipeg.

20

Les comtés sûrement conservateurs sont :

- Woodland, St Andrews, Killouan, West Dufferin, Assiniboia, St Boniface, Carillon, St François Xavier.

8

Les comtés qui éliront des indépendants (conservateurs) mais opposés à l'hon. M. Norquay et à son administration sont :

- Westbourne, Souris, Morris, Norfolk, St Clément, Cartier.

6

Un douteux :

- La Verandrie.

1

En sorte que le résultat probable sera :

Table with 2 columns: Category and Count. Conservateurs francs... 8, Anti-Norquaytes... 6, Douteux... 1.

15

Les libéraux et ceux qui supportent leur programme auraient donc, d'après ces calculs, une majorité d'au moins 5 dans une chambre de 35 députés.

Concert Prume à St Roch

Nos concitoyens auront ce soir l'avantage d'entendre Prume, un artiste canadien pour ainsi dire, naturalisé par ses sympathies ardentes pour notre pays.

M. Prume sera accompagné de M. Louis Fréchette, notre poète lauréat, qui recitera quelques uns de ses vers toujours admirables.

Cette séance exceptionnellement attrayante, à laquelle prendront part quelques uns des meilleurs virtuoses de Québec, aura lieu à la salle Jacques-Cartier, dans le quartier canadien français de Québec.

Nous n'avons pas besoin d'insister; nous savons que MM. Prume et Fréchette recevront un accueil enthousiaste et que les amateurs de l'art se porteront en foule ce soir à la salle Jacques-Cartier.

ACTUALITES

Le Chronique dit qu'il est question de contester les élections de Bellechasse et Montmorency.

Or, ces élections sont contestées depuis dix jours. Quel journal bien informé !

Le conseil de ville de Québec offre une exemption de taxes de dix ans à toute nouvelle manufacture employant 500 personnes, et une exemption de cinq ans pour toute bâtisse construite sur les emplacements actuellement vacants.

Ce soir, concert de Prume, à la salle Jacques-Cartier. Demain soir, autre concert de M. Prume à St Joseph de Lévis, dans la grande salle de l'école des frères, avec le concours de quelques uns des meilleurs artistes de Québec.

N'oublions pas d'assister à ces soirées musicales de haut genre.

M. Blumhart, ci devant de la Presse, est revenu d'Europe.

Nous sommes autorisé à déclarer que, contrairement à ce qui se dit dans le public, il n'y aura aucune préférence accordée à qui que ce soit, parmi les soumissionnaires pour l'école des frères de St Roch.

L. H. Blais, écrivain, ex M. P. P., de St Thomas de Montmaguy, est parti hier pour l'Europe, dans l'intérêt de sa santé.

Mgr Lynch, archevêque de Toronto, écrit au A. I. :

"Ils (les américains) seront surpris d'apprendre que, dans un pays où les protestants sont six fois plus nombreux que les catholiques, où ils ont dix fois plus de ministres, et possèdent presque toutes les positions lucratives, il y a encore des protestants qui s'alarment sérieusement parce qu'un gouvernement libéral a rendu simplement justice aux catholiques, ce que les gens qui visent à la suprématie protestante appellent des privilèges et des passe-droits."

Vif émoi hier en ville à la nouvelle que M. D. et J. Maguire, armateurs de vaisseaux de la Basse-Ville, avaient suspendu leurs paiements.

On dit que les dettes des faillis s'élèvent à un demi-million, et que le plus fort créancier est M. Samson, de St Roch.

On lit dans l'Alliance, d'Ottawa :

"Les 36 membres de l'opposition élus pour la législature locale de la province de Québec ont l'intention d'adresser une pétition aux élections de cette province protestant contre la manière d'agir outragée et inconstitutionnelle du gouvernement conservateur en maintenant au pouvoir après avoir été défait au polls et en refusant de convoquer les chambres."

Mais le ministre de Québec est composé d'un lot de politiciens affairés qui voudraient mettre l'opposition dans la rage; voilà pourquoi ils se maintiennent au pouvoir, pour retirer leur salaire, réaliser encore quelques spéculations sur le trésor public. Quatre cents piastres par mois est une considération importante pour des hommes tels que ROSS, TAILLON, FLYNN, LYNCH et BLANCHET."

M. Thomas Gellay, qui vient d'être élu par acclamation, comme indépendant, au Manitoba, est le petit fils de M. Fraser de Lévis, et neveu du rév. M. Fraser, ci devant vicaire à Notre-Dame de Lévis.

On lit dans le Paris-Canada :

"Au cours de la discussion générale du budget à la Chambre des députés, un nouveau grand orateur français s'est révélé. En cette matière aride, fournissant de chiffres, qui, ordinairement, n'offre d'attrait que pour les initiés, fait faire dans les couloirs les collègues qui n'ont pas la spécialité des finances et rend désertes les galeries publiques. M. Fernand Faure, député de la Gironde, a recueilli les applaudissements unanimes de toute la chambre, un fait partout rare et particulièrement au Palais Bourbon."

La même unanimité, non moins rare, s'est retrouvée dans les journaux, le lendemain, pour célébrer ce succès et rappeler les chefs d'œuvre du genre remportés jadis par Thiers et Gladstone. Le Paris-Canada a une raison spéciale pour ne pas rompre avec ses confrères la touchante unanimité qui s'est produite parmi eux à cette occasion. M. Fernand Faure est depuis longtemps un des plus sympathiques amis que le Canada compte en France. Il ne s'est pas contenté de l'étudier de loin, du fond de son cabinet de travail, il y a fait l'année dernière un voyage d'études; aujourd'hui, il est certainement un des hommes les mieux renseignés sur l'état, non seulement actuel du Canada et, en même temps, les plus con-

vaincus de l'importance de l'intérêt français qui s'attache au développement des relations commerciales entre les deux pays. L'amélioration, dans ce but, des tarifs douaniers a notamment fixé son attention et nous croyons savoir qu'à plusieurs reprises, dans des cercles autorisés, il s'en est fait l'avocat influent.

Les nombreux amis que M. Faure compte à Montréal, à Québec et à Ottawa, se sont très heureux d'apprendre le grand succès qu'il vient de remporter. Ils savent maintenant que si un intérêt canadien surgissait par hasard à la tribune française, il pourrait y trouver un éloquent défenseur."

On télégraphie de Londres. - Le comte de d'Arville Campbell est retourné aujourd'hui. Lord Colin Campbell a de nouveau été entendu comme témoin. Pendant que Lord Campbell rendait son témoignage, M. Blood, père de lady Campbell, a lancé un coup de poing en pleine figure à lord Campbell en lui disant: "Vous portez des accusations infamantes contre votre épouse. Ce n'est pas la première fois que vous mentez à son égard."

COMMUNICATION

Sté Marie Beauce, 5 décembre 1886 Ernest Picaud, cer., rédacteur de l'Électeur, Québec.

Monsieur,

Voudriez-vous me rendre le service de publier sur l'Électeur la note que j'envoie à MM. L. J. Demers & Frères, propriétaires du Cultivateur. Croyant au patriotisme de ces journalistes, j'avais pris et payé l'an dernier un abonnement d'une année devant expirer le 1er courant, avec le désir de continuer cet abonnement si ce journal tenait une ligne de conduite indépendante et patriotique; mais malheureusement, je ne puis endosser la politique des parassites de la corde, et je me suis trouvé dans la nécessité de renvoyer cette feuille vénales; nonobstant ce renvoi par la maille, et un ordre de refus donné de vive voix au bureau du journal, on persiste à m'envoyer l'envoi du Cultivateur. Veuillez donc me permettre de publier sur l'Électeur en qualité d'abonné, lecteur à titre, les quelques mots suivants à l'adresse des propriétaires du Cultivateur.

Veuillez agréer mes salutations empressées.

URBAIN SOULARD.

Sté Marie Beauce, 5 décembre 1886.

L. J. Demers & Frères, propriétaires du Cultivateur, Québec.

Messieurs,

Comme votre feuille continue à soulever le dégoût des honnêtes gens et à capotiser les populations des campagnes par la lecture forcée de vos publications, je désire vous notifier publiquement que je persiste dans le renvoi du Cultivateur. Veuillez vous rappeler les raisons que je vous ai données dans vos bureaux en motivant ce renvoi."

URBAIN SOULARD.

COMTE DE YAMASKA

A une assemblée de délégués des diverses paroisses de ce comté tenue à St François du Lac, le 1er décembre courant, M. le Dr R. M. S. Mignault a été choisi comme candidat dans l'intérêt de la cause nationale pour les prochaines élections fédérales.

Les conservateurs nationaux représentés à cette convention ont promis leur support au docteur, qui aura l'appui unanime de la patriotique paroisse de St Michel d'Yamaska où il réside. Son élection est assurée par acclamation ou, sinon, sera dans tous les cas un triomphe éclatant.

Si l'y eût eu un conservateur national du comté ayant des chances certaines de succès, les libéraux nationaux l'auraient choisi, supporté de tout cœur, car dans ce comté existe l'union la plus parfaite entre les nationaux de toutes nuances. Mais la popularité exceptionnellement notoire et reconnue de tous du Dr Mignault a déterminé le choix de sa personne, comme de celui qui devra, par une majorité hautement significative, remettre dans son étui le servile instrument dont le comté d'Yamaska a été affligé pendant trop long temps, grâce à l'aveugle esprit de parti qui a livré ce comté entre les mains du nommé Fabien Vanasse, aventurier politique patriote le 16 novembre, pendant le lendemain et plat valet des sautbanques politiques devant la fêrals auxquels il n'a jamais su faire autre chose que ramper à la ligne. Honneur au comté d'Yamaska qui sait si bien revendiquer au moment venu les droits d'un peuple outragé et indignement trompé.

M. le Dr Mignault sera un député intègre, impartial, et saura mériter, nous

n'en avons aucun doute, par sa patriotique attitude en parlement, la confiance unanime des électeurs de son comté comme il jouit du respect et de l'estime universels des habitants de la belle paroisse de St Michel d'Yamaska.

Sous sa direction, les intérêts politiques du comté d'Yamaska seront donc entre bonnes mains, et nul doute que par son travail intelligent et l'influence qu'il exercera en chambre, notre ami M. Mignault procèrera à son comté tous les avantages auxquels il a droit.

LA FETE D'HIER

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec pompe hier dans toutes les églises catholiques de cette ville.

À la Basilique, Son Eminence le Cardinal Taschereau a officié à la messe, avec M. Bégin, principal de l'École Normale Laval, comme prêtre assistant, et MM. Gagnon, procureur du Séminaire, et Pagé, Directeur du Petit Séminaire, comme diacre et sous diacre.

M. l'abbé L. Adolphe Piquet a fait un sermon admirable.

La musique des élèves du Séminaire a joué à l'entrée et à la sortie.

À l'église St Jean Baptiste, le grand orgue s'est fait entendre de nouveau à l'occasion de cette grande fête. L'office de l'Archiconfrérie a été fort brillant.

Aux églises de St Roch et de St Sauveur, la fête n'a pas été moins glorieuse.

Congrégation de St Roch

À l'office du matin, le chœur a chanté avec un ensemble parfait la messe harmonisée du second ton.

À l'offertoire Mlle Lynch, du chœur de l'orgue, a admirablement rendu un Ave Maria de Millard. À la communion, le cantique "Où je le crois" a été chanté.

À vêpres, psaumes harmonisés; Ave Maria par Mlle Lynch; Te Deum ergo par le chœur.

Au salut de 4 heures, O cruce in vitam quatuor, Mmes Vézina et Martin, MM. Bédard et Leclerc; l'exécution a été brillante.

Mme E. T. Paquet a chanté d'une façon ravissante l'Ave Maria de G. F. Jehin-Prume; puis le chœur a rendu avec grand effet un Te Deum ergo du R. P. Cummins.

Un magnifique sermon de circonstance a été donné par M. le Grand Vicaire Hamel.

Son Eminence le Cardinal Taschereau assistait à l'imposante cérémonie.

ENCAEN DE MEUBLES

Nous avons reçu instruction de J. D. Marcoux, Ecr., N. P., de vendre à l'encan, vendredi, le 10 décembre, à la résidence de feu Gubert H. Larus, tous les effets de la succession, consistant en meubles de salon en noyer noir, tapis de Bruxelles, bibliothèque, peintures, trois boîtes d'orgues empalées du Canada, rideaux, piano carré de 7 octaves, meubles de chambres à coucher, poêles, ustensiles de cuisine, lingerie, etc., etc.

Le tout sera vendu absolument sans réserve.

La vente commencera à DIX heures a. m. précises.

Les effets seront livrés immédiatement après la vente.

OCT. LEMIEUX ET CIE., Encanteurs.

4 décembre. 4f.

ANNO DES NOUVELLES

Avis—Ed Bégin. Machine à coudre "Domestic"—Bernard & Allaire. H. Nagant—Ingénieur-Chimiste. Dr. Chis. Verge—Salle Jacques-Cartier.—Salle de Musique.—Joseph Zieber.—Grande vente—Demers & Rivier. A louer—Et. Robitaille. A louer—André Picard. A vendre—L. Demers. Soumissions demandées.—Plans à vendre.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 9 DECEMBRE: De 10 h. à 11 h.—Lever de soleil à 7 h. 23. Coucher à 3 h. 51. Quarante Heures demain à Berthier en bas rurs; clair et beau; vent de S.-O.—Thermomètre: 10° a. de sus de 0.

UNION STE MARIE

A une assemblée des membres de la société "L'Union Ste Marie", tenue le 5 du courant dans le village Ste Marie de la Beauce, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante :

Chapelain—J. L. A. Chaperon. Président—Désiré Rousseau. Secrétaire—Georges Morissette. Trésorier—Irenée Dallaire. Directeur de musique—C. A. Rivier.

Par ordre, GEORGES MORISSETTE, Secrétaire.

SVICIDE A MONTREAL

Un jeune homme de Québec se donne la mort avec une carabine.

On lit dans le Monde de mardi :

"La rue du Collège était en émoi vers midi aujourd'hui; un groupe de personnes à l'air inquiet se tenait en face du No 26, occupé par un cordonnier du nom de Louis Quésnel. Qu'y a-t-il? demandaient les nouveaux venus. Un suicide, répondait quelqu'un au milieu du groupe; c'est un jeune homme qui vient de se tuer avec une carabine.

On se rappelle sans doute d'avoir vu qu'un jeune homme était disparu ces jours derniers de la rue Visitation, où il demeurait, au No 69, avec un cordonnier nommé Tiesmore Gagné.

Le jeune homme était de Québec; son nom de famille était Dominique. C'est ce même jeune homme qui vient de se donner la mort dans les circonstances suivantes :

Depuis plusieurs jours, le défunt donnait des signes d'une tristesse alarmante; souvent même, il se retirait dans sa chambre et pleurait abondamment.

Les personnes de la maison ne s'expliquaient pas ce chagrin.

Vers midi aujourd'hui, le jeune Dominique se retirait dans sa chambre et quelques moments plus tard, il se produisit une détonation qui fit sursauter tout le monde dans la maison. On accourut à la chambre de Dominique et on le trouva étendu sur son lit, la tête baignée dans un flot de sang; il ne donnait plus signe de vie. On fit quérir au sitôt le Dr Roy qui ne put que constater la mort du malheureux jeune homme.

Une petite carabine reposait encore fumante sur l'oreiller du lit où gisait le suicide. Il l'avait attachée à la couchette et, au moyen d'une corde, avait fait partir la détente. La balle lui fracassa le crâne et elle traversa la tête presque de part en part. La mort fut instantanée.

On a trouvé sur sa table une lettre adressée à M. Louis Dominique, faubourg St Sauveur, Québec.

Auprès de la lettre était aussi la note suivante :

"Si vous me trouvez mort, envoyez cette lettre à Québec."

Le coroner a été prévenu et l'ouvrage en enquête demain matin."

"GRIP," JOURNAL COMIQUE CANADIEN 1873 1887

Grip est maintenant si bien connu qu'il peut se passer de réclame ou de louanges. C'est le seul journal à caricatures du Canada, et l'on s'y abonne à moult meilleur marché qu'aux feuilles analogues aux États-Unis.

Les caricatures de Grip, d'une impartialité parfaite en politique, sont toujours du côté du patriotisme et de la morale.

Les dernières innovations faites au journal font l'admiration générale. Le journal a maintenant seize pages, et est imprimé sur papier fort et élégant, ce qui donne du relief au texte. Et cependant, en dépit de cet agrandissement et de ces modifications, Grip se vend seulement \$2 par an, au numéro, 5 cents, le même prix que lorsqu'il n'avait que quatre pages.

La devise de Grip est : Gaîté sans vulgarité; patriotisme sans partialité; vérité sans virulence.

Perso ne ne devrait se passer de son Grip, qui a sa place partout.

S'adresse à Grip Printing & Publishing Co, 26 et 28, Front Street West, Toronto. Les nouveaux abonnés qui enverront \$2 recevront le journal de cette date jusqu'au 31 décembre 1887.

Prime spéciale

Tout abonné, nouveau comme ancien, aura droit à une copie de la magnifique lithographie "Les chefs conservateurs", ou bien à la planche similaire "les chefs libéraux" qui sera prochainement publiée, sur paiement de 5 cents pour le port.

Par suite d'arrangements spéciaux, Grip sera fourni en abonnement conjoint, ainsi que l'Électeur, à tous ceux qui s'abonneront aux deux journaux, pour le prix réduit de \$4.50. 21s.

UNIVERSITE LAVAL

Vendredi soir, 10 décembre, deuxième conférence sur les Mythes ou le théâtre se joua au moyen de, par M. l'abbé E. Roy, licencié ès lettres.

AD PENITENCIER

Les condamnés Vaillancourt et Broutard ont été conduits mardi au pénitencier de St Vincent de Paul où le premier passera dix années, et le second quatre années.

SUITES FATALES

Une servante qui s'était infligé des blessures il y a trois semaines chez le Dr Hamelin, à Lévis, en brisant une lampe à pétrole, a succombé à ses blessures hier matin à l'Hotel-Dieu.

MARGUILLER

M. Ignace Paquet junior, a été élu, dimanche dernier, marguillier de la fabrique de St Nicolas.

A TRAVERS LA GLACE

A peine la rivière St Charles était elle gelée, que les patineurs s'y sont hasardés. Aussi l'un d'eux, M. Joseph Simard, commis chez M. Vallerand, marchand de lampes, a-t-il fait le plongeon près de l'Hopital Général.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Les représentations données par la compagnie Mila sont admirables, et cependant déplorablement peu suivies. Hier soir, il n'y avait pas cent personnes dans l'auditoire.

Othello est sur l'affiche pour ce soir, et Roméo et Juliette pour cet après-midi en matinée. Espérons que le public comprendra la bonne fortune qu'il perd en négligeant ainsi l'une des meilleures séries qui lui soient offertes.

INCENDIE A BERGVILLE

Mardi matin, le feu s'est déclaré à Bergville chez MM. Charley Herley et D. Flanning, charbon. Les deux maisons ont été complètement réduites en cendre.

OLIVER VS LA CORPORATION DE QUEBEC

On se souvient que M. Oliver a poursuivi en dommages la corporation parce qu'il avait été illégalement arrêté par un constable de police de cette cité.

Et aussi pour avoir été malicieusement poursuivi par la Corporation devant la cour du Recorder pour une offense dont il disait n'être pas coupable.

La corporation plaide que le constable n'était pas son employé d'après notre organisation policière, et qu'il ne pouvait être tenu responsable de ses actes et que, quant à la poursuite devant la cour du Recorder, elle avait été faite sans malice et qu'une corporation ne pouvait être soupçonnée de malice; il incombait au poursuivant de prouver la malice.

La cause fut instruite devant un jury qui accorda à M. Olivier la somme de \$50 de dommages.

La cour de Revision maintenant le verdict du jury condamna la corporation à payer cette somme à M. Olivier.

La corporation ayant appelé de ce jugement à la cour du Banc de la Reine, cette dernière a samedi cassé le dit jugement en maintenant le plaidoyer de la corporation et renvoyant l'action de M. Olivier avec dépens.

Jas. Dunbar, écuyer, C. R. pour le demandeur. W. C. Languebec, conseil. Baillargé et Pelletier pour la corporation. M. Chouinard, conseil.

COUP DE COUTEAU

Mardi soir, un nommé Brochu est entré au restaurant Blouin, rue St Jean, et a clercché noise au patron de l'établissement qui, en essayant de le mettre à la porte, en a reçu un coup de couteau qui lui a infligé au poignet gauche une blessure assez grave. Brochu a ensuite fait beaucoup de tapage à l'intérieur et à l'extérieur, et il a pu malgré cela se retirer sans encombre, les gardiens de la paix ne se trouvant pas alors dans les environs.

Les agents de sûreté Fleury et Walsh ont été prévenus aussitôt et vers de 8 heures du matin ils arrêtaient Brochu à son domicile, rue O'Connell, faubourg Montcalm. Il les a d'abord menacés avec un tisonnier dont il s'était armé, mais en voyant un revolver braqué sur lui il a capitulé.

MAISON GERVAIS ET HUDON

Nous sommes heureux d'apprendre que la population de St Roch possède aujourd'hui un magasin de musique de première classe. MM. Gervais et Hudon, dont la bonne renommée est bien établie quant à la vente de machines à coudre, ont eu la bonne idée de tenir dans leur magasin, situé au numéro 339, rue St Joseph, de magnifiques pianos et harmoniums. Aussi, nous pouvons dire que rarement l'on trouve des instruments de musique d'aussi bonne qualité et avec d'aussi beaux sons. Aussi ils en sont récompensés parceque déjà ils en ont fait un commerce considérable. Nous souhaitons succès à la maison Gervais et Hudon, qui ne manquera certainement pas de réussir avec les nouveaux pianos Steinway et les harmoniums de Williams Bell Co, qui sont si bien connus. MM. Gervais et Hudon continuent toujours à vendre les nouvelles machines à coudre de New Williams et David

qui ont toujours donné la plus grande satisfaction au public. 3 décembre, 5 fs.

MONTCALM HOTEL

M. Z. Roger a le plaisir d'annoncer au public et à ses amis en général qu'il vient de transférer son établissement de la rue St Louis au numéro 32, rue du Palais. M. Roger donnera, comme par le passé, pleine satisfaction à tous ceux qui voudront bien visiter son hôtel. Il aura toujours en main les meilleurs vins et les boissons les plus choisies. Il tient en outre maison de pension; et les étrangers y trouveront tout le confort possible, chambres magnifiques, et repas à toutes heures.

Avantage unique. On pourra se payer le luxe d'un bon verre de champagne sans payer pour cela un prix exorbitant. Grâce à un mécanisme, le champagne est fermé hermétiquement et l'on peut en servir au verre tout comme la bière. Le prix ne sera que de 20 centimes le verre. 19 nov. n. o.

DECES

Ce matin, Alexina, enfant bien-aimée de M. Pierre Lépins, à l'âge de 9 ans.

Elle sera inhumée samedi, le 11, à 3 heures et demie précises.

Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire, coin des rues Victoria et Bagot, à 8 heures et quart. m

Parents et amis sont priés d'y assister.

ANNONCES NOUVELLES

LECTURE

PAR

MICHAEL DAVITT

Sous les auspices de la section de Québec de la Ligue Nationale Irlandaise

SUJET:

LA CAUSE DU HOME RULE

ACADEMIE DE MUSIQUE

Mercredi soir, 15 dec

ADMISSION: Galerie, 25 c. Parquet, 5 c. Billets en vente chez les libraires. Un nombre limité de sièges réservés est à la disposition du public chez M. J. E. Walsh, rue St Jean, sur paiement de 25 cts extra.

AVIS

Dans l'affaire de

CHS A ST-PIERRE.

Marchand de groceries, Rimouski, Québec, 6 déc. 1886.

Des soumissions seront reçues au Bureau du sousigné, jusqu'à vendredi, le dix décembre courant, à midi, pour l'achat en bloc, ou séparément de l'actif appartenant à cette succession, et composé comme suit: Fonds de Commerce, \$302.60 Livres de Crédits, 697.13 \$999.73

Conditions - argent comptant - Le sousigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. L'inventaire et une liste des crédits sont visibles à mon bureau, No 98, rue St Pierre, Québec, 6 déc. 1886.

ED. BEGIN, Curateur.

SALLE JACQUES-CARTIER

St-Roch

JEUDI, 9 décembre 1886

GRANDE SOIREE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

donnée avec le concours du célèbre violoniste

PRIME

De Mme GIASSON, Mlle ALMERAS, de M. LAMONTAGNE, ténor, et du SEPTUOR HAYDN, pour la partie musicale

et de

M. Louis Frechette pour la partie littéraire

Une partie de la recette est de tinée au bé néve de l'Eco des Frères de St-Roch. Prix d'entrée: 50 cts. Galerie 25 cts. Portes ouvertes à 7 h. 30 Concert à 8 hrs Billet en ventes chez MM. J. A. Languebec et Dionin & Frère, libraires, rue St-Jos ph. Le piano choisi pour le concert, est de la célèbre manufacture Kränich & Böh, et fourni par l'éditeur de musique A. Lavigne. 4 dec 1886

LEÇONS PARTICULIÈRES

sur toutes les branches de l'enseignement: de 8h. a. m. à midi et de 2h. p. m. à 6h. du soir. Classes du soir après 7 heures. No 11, rue StAngèle, Haute Ville. 1m

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Québec No 2955 Cour de Circuit

Joseph Parent, Demandeur, vs Ernest Fortin, Défendeur, et Aldéric Fortin, Opposant

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de Vendition Expositus émané en la présente cause, les meubles et effets du dit défendeur existant en la présente cause consistant en miroir, bureau, etc., seront vendus le dix-huitième jour de décembre courant à dix heures du matin midi, sur le marché Montcalm en la cité de Québec par moi sous-signé, THÉODORE ROBITAILLE, H. C. S. Québec 9 décembre 1886.

H. N. LAURENT INGENIEUR-CHIMISTE

Laboratoire de chimie et bureau de consultation ACADEMIE COMMERCE RUE ELGIN, QUÉBEC

Analyse de toutes espèces de substances minérales, produits chimiques, végétaux, substances alimentaires, etc. 7 déc 1m

ACADEMIE DE MUSIQUE

LE GRAND TRAGED EN GEORGE C. MILN

su porté par Mlle LOUISE JORDAN M. WILLIAM F. GIFFON

et une compagnie complète d'excellents artistes de renom à sonaîne prochaine une série de représentations COMMENÇANT

LUNDI, le 6 DECEMBRE JEUDI, Matinée à 2 hrs.

REPERTOIRE

LUNDI.....FOOL'S REVENGE. MARDI.....RICHELIEU. MERCREDI.....HAMLET. MATINEE.....ROMEO ET JULIETTE JEUDI.....OTHELLO. VENDREDI.....RICHARD

Admission, 75 cts: sièges réservés \$1.00; galeries, 50 cts.

Sièges réservés et billets d'admission chez A. Lavigne, 55, rue de la Fabrique. 4 dec. 1886.

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et endossées "Soumission" seront reçues jusqu'au ONZE DECEMBRE prochain inclusivement, par le Rév. Mess. L. E. NADEAU, Ptre, cure de ST SEBASTIEN DAYLMEY, pour la construction d'une église et d'une sacristie en pierre dans la dite paroisse.

Pour voir les plans et devis et avoir les renseignements, on pourra s'adresser au Rév. Mess. L. E. Nadeau ou à l'architecte soussigné.

On ne s'oblige pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles. D. OUELLET, Architecte, 85, rue d'Aiguillon Québec, 16 nov 21p- 3s

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom au no. féve 11 TAL MORIN, de St T omas de Montmégay. Ce dernier n'est pas plus autorisé à vendre aucun produit de ma terre ni aucun animal, sans un ordre signé par moi. MATHIAS MORIN, Québec, 12 nov. 1886

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues par le Rév. Mess. BENJ. DEMERS, Ptre, cure de ST-FRANCOIS DE BEAUCE, jusqu'au 15 JANVIER prochain (1887) inclusivement pour la construction de sacristies latérales et d'une tribune pour orgue dans l'église de la dite paroisse.

On pourra voir les plans et devis en s'adressant à M. le curé de St François ou à l'architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune d'elles. D. OUELLET, Architecte, 86, rue d'Aiguillon 4 déc 21ps 3s

AVIS

F. ALF. ST-LAURENT ENCANTEUR ET AGENT GENERAL Fabricant de la peinture élastique pour les toits, clôtures, etc. Aussi agent pour la vente de la peinture d'anianie.

M. ST LAURENT ayant été nommé agent spécial de la Manufacture d'Instruments Aratoires de Québec, aura toujours en main un assortiment très varié d'Instruments pour l'agriculture et toutes les pièces qui s'y rattachent. Il recevra avec reconnaissance toutes commandes que l'on voudra bien lui confier dans cette branche de commerce. Il s'occupera aussi de règlement de succession, de faillite, etc. Plusieurs agents commissionnaires trouveront de l'emploi en s'adressant à F. ALF. ST LAURENT, No 17 rue St-Jacques B. V. 12 juillet

A LOUER

Bon poste pour un tailleur. 1er étage, coin des rues de la Chapel et St François. Possession immédiate. S'adreser à F. LARUE, N. P. No 153, rue St Joseph, St Roch. 3 déc 1s

VERITABLE ELIXIR du D' GUILLIE Tonique Anti-Glaireux et Anti-Billeux Préparé par PAUL GAGE, Phien de 1^{re} Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT PARIS, 9, Rue de Grenelle-St Germain, 9, PARIS. Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'Elixir Guillié était d'une efficacité incontestable contre les Maladies du Foie, de l'Estomac, les Digestions difficiles, les Fièvres épidémiques, la Fièvre jaune, le Choléra, les Affections goutteuses et rhumatismales, les Maladies des Femmes, des Enfants et dans toutes les Maladies congestives. L'ELIXIR de GUILLIE préparé par PAUL GAGE est un des médicaments les plus efficaces et les plus économiques comme PURGATIF et comme DÉPURATIF. Il est surtout utile aux Médecins de campagne, aux Missionnaires, aux Familles éloignées des secours médicaux et à la classe ouvrière, à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments. Comme PURGATIF, il est tonique en même temps que rafraîchissant, il n'exige pas une diète sévère et peut être administré avec un égal succès à la plus tendre enfance comme à la plus extrême vieillesse sans crainte d'aucune espèce d'accident. Se diffier des Contrefaçons. - Exiger le Véritable ELIXIR de GUILLIE, portant la signature PAUL GAGE et la Brochure: Traité de l'Origine des Glaïres, dont chaque bouteille doit être accompagnée. Dépôt à Québec: D' ED. MORIN & C^{ie}, Pharmacien-Chimiste, 314, rue Saint-Jean. PILULES PURGATIVES d'Extrait d'Elixir Tonique Anti-Glaireux du D' GUILLIE contenant, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives et dépuratives de cet Elixir.

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK. APERITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que: Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Anas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau, etc. TRES IMITÉS ET CONTREFAITS Exigez l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES. 1^{re} 50 la 1/2 boîte (50 grains) - 3^{fr} la boîte (105 grains) - NOTÉ dans chaque boîte. A Québec: Pharmacie de M. MORIN, et les bonnes Pharmacies

PHOSPHATINE Falières POUR L'ALIMENTATION RATIONNELLE DES Mères • Enfants • Nourrices Convalescents. Cet aliment, d'une saveur très agréable, est surtout précieux: Pour la Mère, pendant l'état de grossesse; Pour l'Enfant, au moment du sevrage; Pour le Vieillard et le Convalescent. La PHOSPHATINE est le véritable aliment des enfants nourris au sein ou au biberon. Aucune Pécule, Conservé, Poudre dite d'alimentation de l'enfance, ne saurait lui être comparée. C'est l'alimentation facile du Phosphate de Chaux, qui fortifie les Enfants pendant leur croissance. PARIS, 6, Avenue Victoria, 6, PARIS. Dépositaires à Québec: D' ED. MORIN & C^{ie}, 314, rue Saint-Jean.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche. Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel. Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches. Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès. Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet. PARIS - 19, RUE JACOB, 19 - PARIS. Dépositaires à Québec: Dr Ed. Morin & Co

86 HIVER 87 Pour la saison Fourrures! Fourrures! F. X. LIPAGE & CIE, 58, rue de la Couronne, St-Roch, Québec. N. B. - Spécialité: ARTICLES DE VELOURS, etc. JOSEPH ARCHER CONSTRUCTEUR. Présente ses remerciements à ses nombreux amis et ses patients en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les quarante dernières années, et les félicite en même temps qu'il continue le même genre d'affaires que par le passé. L'importante attention aux ordres qu'on voudra bien lui donner. A VENDRE, bois de construction, ainsi que bois de cordons, sans mélange de glace, garé dans un hangar à l'abri du mauvais temps, et u, éendu et livré aux prix courants. COUR A BOIS No 8, rue St-François, St Roch 29 nov 1s

LA LEGÈRE ET SILENIEUSE MACHINE A COUDRE DOMESTIC est reconnue dans le commerce de machines à coudre comme étant la seule machine qui ait atteint le plus haut point d'excellence que puisse atteindre une machine à coudre. "LA DOMESTIC" est connue dans le plus beau choix de guides et accessoires. Le bois qui entre dans la confection de cette machine est plroyé et de qualité supérieure. La machine exécute une plus grande variété d'ouvrages que toute autre machine dans le marché. La réputation de la DOMESTIC déjà si grandement établie s'agrandit tous les jours par son habileté à exécuter les plus beaux ouvrages d'art qui soient vus. Venez voir cet e machine avant de fixer votre choix sur d'autres. SEULE AGENCE A QUEBEC BERNARD & ALLIÉ, Éditeurs de Musique 77 & 79 rue St Jean et St Stanislas, Haute-Ville. 17 nov 1m

LES ENFANTS

DU

CAPITAINE GRANT

DEUXIEME PARTIE

1

LE RETOUR A BORD

Après les premiers arrangements... Mary Grant et John Mangies furent instruits des principaux incidents de l'expédition...

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

Après tout, ajouta-t-il en terminant, à quelque chose malheur est bon, et je ne regrette pas mon erreur.

—Et pourquoi, mon digne ami!

Parce que non seulement je suis l'espagnol, mais aussi le portugais. Je parle deux langues à lieu d'une!

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

—Par ma foi, je n'y avais pas songé, répondit Mac Nobs...

TERRES A VENDRE

UNE BELLE TERRE au Cap à l'Original dans la paroisse du Bic, 440 arpents en superficie, avec maison et deux bonnes granges...

1 LOT DE TERRE dans la paroisse de St Fabien, de 2 1/2 arpents, avec une bonne pêche à hareng, sardine, saumon, etc.

5 LOTS DE TERRE dans le deuxième rang de St Fabien, formant 18 arpents de front sur la profondeur, PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, de l'ÉGLISE et des MOULINS A SCIE ET A FABRIQUE.

11 LOTS DE TERRE, formant 30 arpents de front sur la profondeur, dans le troisième rang de St Fabien.

Tous ces lots sont de terre très fertile. Toujours en mains, chevaux et vaches à lait.

Le tout à très bas prix, et à des conditions avantageuses. S'adresser à

JOS. D'ANJOU, Marchand 8 Fabi

Felix LaRue

NOTAIRE

BUREAU DU JOUR ET DU SOIR No 153, RUE ST-JOSEPH (En face du presbytère de St Roch) QUEBEC

3 nov 2s BERTRAND & CIE MARCHANDS DE BOIS

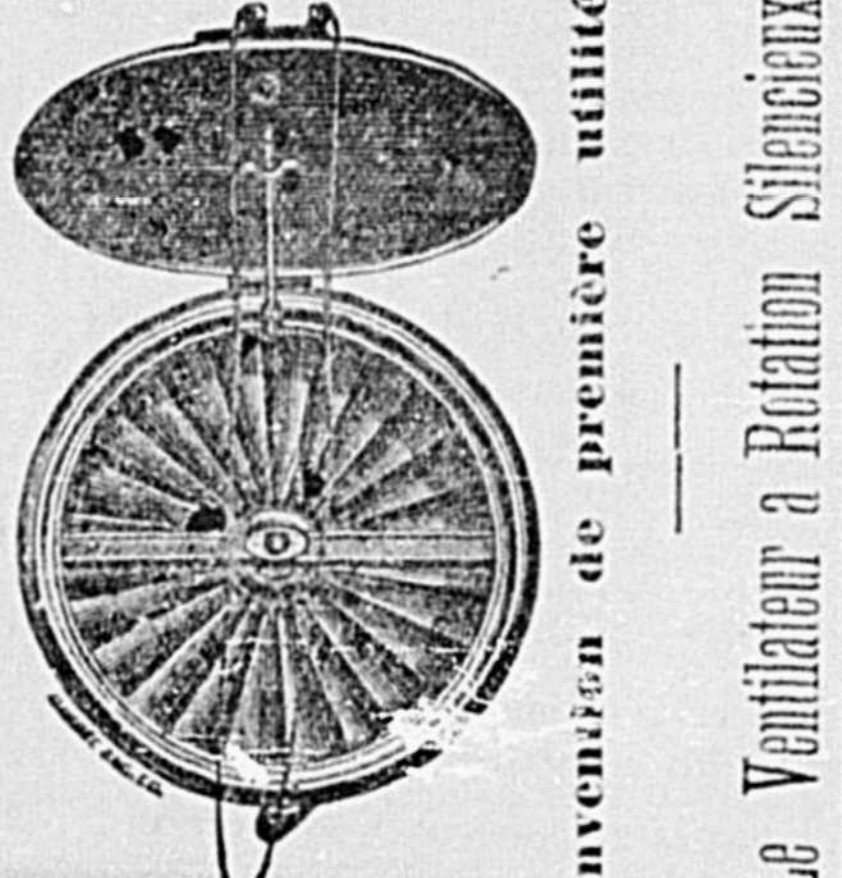
RUE DE L'ÉGLISE - QUEBEC

Font savoir au public qu'ils ont ajouté à leur commerce de bois ordinaire.

Un assortiment de bois franc sec consistant en noyer noir, cerisier, frêne, bois blanc, merisier etc. etc.

Ayant beaucoup de planches en merisier sec et préparées on en vendra avec réduction sur les prix ordinaires.

AU PUBLIC



avec interrupteur automatique. C'est l'appareil qui offre le plus d'avantages pour la ventilation des résidences, halles, bureaux, grands établissements, manufactures, etc.

En vente chez J. WILLIAMS, 34, rue St-Louis.

Merveilleux Effets

DE L'EAU MINÉRALE ST-LEON RECOMMANDÉE PAR UN PHARMACIEN BIEN CONNU A MONTREAL

Lisez: Montréal, 11 oct. 1886. A. M. le gérant de la Cie d'Eau St Léon, Montréal

Monsieur, L'essai que j'ai fait de l'Eau Minérale St Léon pour la maladie des reins dont je souffrais me permet de la recommander comme remède efficace à cette maladie.

JOHN GARDNER, Chimiste, Coin des rues McGill et Notre Dame. Des circulaires contenant des certificats importants envoyés franc de port sur demande.

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINÉRALE ST-LEON

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres pendant les repas est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures en trois heures, un verre de cette eau, qui est un des meilleurs toniques, et votre sang deviendra bientôt pur.

Nous recommandons l'Eau St Léon comme préservatif contre les maladies qu'engendre l'abus des boissons fortes.

Les circulaires contenant des certificats importants sont envoyés gratis sur application.

Cette eau précieuse est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers, au prix modique de 25 centimes le gallon.

Vendu en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour toute la Province, Vis-à-vis le Palais Cardinal.

A LOUER

Un logement de six appartements, situé coin des rues St Paul et Ancien Chantier, Palais, en face de la gare du chemin de fer. Magnifique poste pour une maison de pension. Entre autres commodités, l'eau avec réservoir en haut et en bas.

S'adresser à ET. ROBITAILLE Marchand-Épicier 24 nov. 1886. juo.

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION." Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et n'est trouvant nulle part ailleurs.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

A. B. DUPUIS 57 RUE ST-PAUL 57 Negociant et Fabricant de Biscuits, Confiseries et Chocolats

Confiseries importées, Françaises, Américaines et Anglaises. Grand assortiment de Cigares et Cigarettes de toutes marques. POMMES et OIGNONS dans la saison d'automne.

BIERE ET PORTER BATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London. Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec. P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m qah

T! T! T! Allez au Magasin de Thé de Québec pour avoir des Thé de choix de la dernière récolte.

Allez au magasin de Thé de Québec et vous achèterez le Thé à 15 et 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Allez au magasin de Thé de Québec et pour l'achat d'une livre de nos Thé (fonds de banque) vous avez droit à un beau cadeau.

La Maison J. P. ROUSSEAU offre en ce moment à ses nombreuses pratiques et au public en général plusieurs objets d'une valeur assez considérable, notamment un pot en argent (valeur \$40), un hûtier en argent, un magnifique plat en verre valant \$250, un album en peluche de soie valant \$500.

Toute personne nous honorant d'une visite aura droit à un billet sur les objets ci-haut mentionnés. J. B. ROUSSEAU, 6, rue St-Jean, Côte du Passage, Laval, 210, rue St-Joseph, 50 oct 2m

TAPIS! TAPIS! Rideaux! Rideaux! Rugs! Matras Le plus grand assortiment. Les patrons les plus recherchés. Les marchandises le meilleur marché qui aient jamais été offertes.

Nous sollicitons l'inspection de ces marchandises afin que nos amis et le public puissent juger par eux-mêmes. Nouveaux patrons de lits en fer, et en cuivre. Lits pour enfants. Sommiers à ressorts en fil de fer tournoyé, de la célèbre manufacture Dominion.

Matelas en crin. Oreillers et Traversins en Plumes, Rideaux. Rouleaux pour fenêtres, Baguettes pour escaliers, etc., etc. GLOVER, FRY & CIE.

COGNAC ANALYSE Le Cognac (de la maison Chs Duquet & Cie.) que j'ai employé pour M. ARTHUR TOUSSAINT & CIE, est un excellent eau-de-vie. Ce cognac contient 50 o/o d'alcool vinique, plus une faible proportion d'alcool propylique qui se rencontre presque toujours dans l'eau de vie provenant de la distillation du vin; cet alcool en relève considérablement la saveur.

Red. P. J. Ed. PAGE Prof. de Chimie à l'Université-Laval, Québec. EN GROS ET EN DETAIL CAFE FRANÇAISE No 111 RUE ST PIERRE à l'enseigne du baril rouge 15 nov 1886. Dr Chs Verge Professeur à l'Université Laval 56, RUE STE URSULE, HAUTE VILLE Heures de bureau: — 8 à 9 a m; 1 à 3 p m; 6 à 8 p m. 22 nov 1m